

## **Jeunesse Canada au travail**

### **Les priorités du gouvernement**

Veillez noter que le processus d'évaluation prendra en compte les priorités du gouvernement fédéral.

Les organismes, les jeunes et le patrimoine culturel autochtone, y compris les demandes :

- des employeurs autochtones (projets admissibles);
- pour un projet qui vise des participants autochtones (employeur autochtone ou non-autochtone);
- pour un projet axé sur le patrimoine culturel autochtone (employeur autochtone ou non-autochtone); et
- les collectivités et les populations mal desservies (p.ex. communautés autochtones, communautés ethnoculturelles, jeunes faisant face à des obstacles à l'emploi, etc.).